COMPTES ANNUELS AU 31/12/2006

Aérial
Rue Laurent Fries - BP 40443
67412 ILLKIRCH CEDEX
Tél. : 03 88 19 15 15 - Fax : 03 88 19 15 20
E-mail : aerial@aerial-crt.com
Site web : www.aerial-crt.com

BILAN **Page 1**
Bilan actif Page 1
Bilan passif Page 2
Détail de l'actif Page 3
Détail du passif Page 5

COMPTE DE RESULTAT **Page 7**
Compte de résultat Page 7
Compte de résultat (suite) Page 8
Détail du compte de résultat Page 9

ANNEXE **Page 14**
Annexe Page 14

DECLARATIONS FISCALES **Page 25**
Liasse 2065a Page 25
Liasse 2065b Page 26
Liasse 2065t Page 27
Liasse 2050 Page 28
Liasse 2051 Page 29
Liasse 2052 Page 30
Liasse 2053 Page 31
Liasse 2054 Page 32
Liasse 2054b Page 33
Liasse 2055 Page 34
Liasse 2056 Page 35
Liasse 2057 Page 36
Liasse 2058a Page 37
Liasse 2058b Page 38
Liasse 2058c Page 39
Liasse 2059a Page 40
Liasse 2059b Page 41
Liasse 2059c Page 42
Liasse 2059d Page 43
Liasse 2059e Page 44
Liasse 2059f Page 45

Liasse 2059g	Page 46
Liasse 2067	Page 47
Détail des produits à recevoir	Page 48
Détail des charges à payer	Page 49
Détail des produits et charges constatés d'avance	Page 50

Bilan actif

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/06	31/12/05
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	21 888	14 765	7 123	8 764
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations. corporelles				
Terrains				
Constructions	33 368	3 973	29 394	29 610
Instal. techn., matériel & outil. indust.	823 482	342 122	481 360	287 503
Autres	112 757	71 121	41 636	58 240
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	4 700		4 700	238 603
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	**996 198**	**431 982**	**564 215**	**622 722**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)	54 579		54 579	31 377
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	610		610	
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	445 017	7 126	437 891	308 242
Autres	96 145		96 145	167 218
Valeurs mobilières de placement				239 179
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	51 705		51 705	29 803
Charges constatées d'avance (3)	54 557		54 557	51 283
TOTAL II	**702 616**	**7 126**	**695 489**	**827 104**
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I +II + III + IV + V)	**1 698 814**	**439 109**	**1 259 705**	**1 449 826**
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Bilan passif

	31/12/06	31/12/05
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 710	13 710
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau (a)	229 877	232 342
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	**- 42 405**	**- 2 464**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	379 670	401 979
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	**580 853**	**645 567**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
FONDS DEDIES		
Sur subventions fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	186 235	217 692
Emprunts et dettes financières divers (3)	116 682	64 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	160 733	167 656
Dettes fiscales et sociales	213 496	240 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		193
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 703	114 500
TOTAL IV	**678 851**	**804 259**
Ecarts de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**1 259 705**	**1 449 826**
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.
(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

ACTIF IMMOBILISE		31/12/06	31/12/05
20500000	Concess.brevets logiciels	21 888	20 222
28050000	Amort.conc.brevets logic.	(14 765)	(11 458)
Concessions, brevets, licences, ...		**7 123**	**8 764**
21350000	Constr. autofinancee	33 368	31 576
28135000	Amort.constr.autofin.	(3 973)	(1 965)
Constructions		**29 394**	**29 610**
21540000	Mat industriel	13 533	13 533
21540100	Mat ind/subv cra 96	53 730	53 730
21540200	Mat indus subv drrt	48 850	48 850
21540300	Mat. sub. drrt nl	166 393	
21540400	Mat sub cra nl	285 000	239 114
21540500	Mat sub. cra sécurité bâtiment	32 000	
21541000	Mat industriel autofin	223 974	182 465
28154000	Amort mat devol	(13 533)	(13 533)
28154010	Amort mat ind/subv cra 96	(53 730)	(53 730)
28154020	Amort mat ind subv drrt00	(48 668)	(46 683)
28154030	Amort mat ind sub drrt nl	(8 271)	
28154040	Amort mat ind sub cra nl	(94 566)	(51 843)
28154050	Amort mat sub cra securite	(1 066)	
28154100	Amort materiel autofi	(122 284)	(84 399)
Instal.techn., matériel & outil. industriel		**481 360**	**287 503**
21830000	Mat de bureau	62 639	60 730
21830100	Mat info subv cra96	747	747
21830200	Mat info subv drrt	12 390	12 390
21840000	Mobilier	36 980	36 980
28183000	Amort.mat.bureau &infor.	(48 909)	(34 357)
28183010	Amort mat inf/subv cra96	(747)	(747)
28183020	Amort mat info subv drrt	(12 390)	(12 128)
28184000	Amort. mobilier	(9 073)	(5 375)
Autres immobilisations corporelles		**41 636**	**58 240**
23100000	Immobilisations en cours	4 700	238 603
Immobilisations corporelles en cours		**4 700**	**238 603**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**564 215**	**622 722**

ACTIF CIRCULANT		31/12/06	31/12/05
34100000	Etudes en cours	54 579	31 377
En cours de production (biens et services)		**54 579**	**31 377**

40910000	Fourn.acptes s/commandes	610	
Avances et acomptes sur commandes		**610**	
41000000	Clients et comptes rattac	436 990	307 341
41600000	Clients douteux ou litig.	8 027	8 027
49100000	Prov.depre.clients	(7 126)	(7 126)
Usagers et comptes rattachés		**437 891**	**308 242**
43110100	Indemn. ss a regulariser		886
43784000	Autres organismes sociaux	2 120	2 074
43870000	Org.soc. prod.a recevoir		485
44400000	Impot sur les benefices	472	4 822
44566000	Tva s/abs	7 505	22
44586000	Tva s/fact.non parvenues	3 846	2 727
44170000	Etat subv fonctt a recevo	37 000	
44172000	Fse subv fonct a recevoir	45 200	156 200
Autres créances		**96 145**	**167 218**
50802000	Sicav alsace ct		239 179
Valeurs mobilières de placement			**239 179**
51200000	Bpres	51 607	29 780
53000000	Caisse £	98	22
Disponibilités		**51 705**	**29 803**
48600000	Charges constat.d'avance	6 309	
48600001	Cca stock dosimetrie	23 697	15 882
48600002	Cca stock microbiologie	9 400	12 486
48600003	Cca fournitures bureau	2 656	4 360
48600005	Cca autres fournitures	4 238	638
48600007	Cca frais postaux	611	402
48600008	Cca cotisations	609	2 261
48600010	Cca formations	343	1 525
48600011	Cca maintenance	3 247	1 611
48600013	Cca telecommunication	79	167
48600014	Cca catalogues & imprimes		6 023
48600016	Cca analyse sensorielle	150	813
48600120	Cca biochimie	2 362	4 850
48613500	Locations mobilieres	720	260
48623400	Stock cadeau entreprise	130	
Charges constatées d'avance		**54 557**	**51 283**
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**695 489**	**827 104**
TOTAL ACTIF		**1 259 705**	**1 449 826**

FONDS ASSOCIATIFS		31/12/06	31/12/05
10210000	Apports sans droits repr.	13 710	13 710
Fonds associatifs sans droit de reprise		**13 710,00**	**13 710,00**
11000000	Report a nouveau	229 877	232 342
Report à nouveau		**229 877,00**	**232 342,00**
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit]		**(42 405,00)**	**(2 464,00)**
13110000	Subv drrt 2000 equipt	61 240	64 929
13110100	Sub.drrt n.locaux	166 393	166 393
13120100	Subv cra 1996	54 477	90 859
13120200	Sub cra n.locaux	285 000	285 000
13120300	Sub cra sécurité	32 000	
13911000	Subv drrt incrite resul	(69 331)	(62 500)
13912000	Subv region inscrite res	(150 110)	(142 703)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		**379 670,00**	**401 979,00**
TOTAL I		**580 853,00**	**645 567,00**

DETTES		31/12/06	31/12/05
16411000	Emprunts	185 837	217 226
16884000	Int.courus/emprunt etab.c	398	466
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit		**186 235,00**	**217 692,00**
16800000	Anvar avance remboursable	64 000	64 000
45513000	Lumac pigmentation	5 921	
45516300	Cc afssa phyto	1 858	
45516400	Cc inserm phyto	5 880	
45516500	Cc cnrs phyto	1 680	
45516600	Cc enva 4ème gamme	2 343	
45516900	Actia campylo cc afssa	11 409	
45517000	Actia campylo cc umr rennes	4 061	
45517100	Actia campylo cc inra	1 160	
45517400	Actia chal test cc umr risqual	5 028	
45517500	Actia esters phtyto cc ulp 3430	4 495	
45517600	Actia esters phyto cc ulp 7123	4 299	
45517700	Actia esters phyto cc ulp 7512	4 544	
Emprunts de dettes financières divers		**116 682,00**	**64 000,00**
40100000	Fournisseurs	136 978	143 298
40820001	Fnp cecalait		441
40820003	Fnp air products location	282	287
40820004	Fnp ulp photocopies	179	
40820010	Fnp assurances	260	6 602
40820011	Fnp honoraires abcd		4 784

40820012	Fnp honoraires mga	1 729	2 109
40820014	Fnp frais bancaires	123	116
40820015	Fnp cotisation actia	6 441	6 559
40820017	Fnp fournitures		93
40820018	Fnp telecommunications	18	
40820019	Fnp critt materiaux	1 010	
40820020	Fnp cotisations	75	144
40820021	Fnp eau	283	46
40820023	Fnp honoraires autres	4 884	
40820024	Fnp gaz	1 454	1 004
40820025	Fnp entretien reparations		1 846
40820026	Fnp maintenance		320
40821000	Personnel exterieur	6 818	
40880000	Fournis.interets courus	191	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**160 733,00**	**167 656,00**
42500000	Avance acpte au personnel	200	
42820000	Conges a payer	78 231	72 790
43110000	Securite social	18 485	17 647
43720000	Mutuelle	1 649	1 676
43730100	Arege	15 226	15 322
43730600	Prevoyance cadres	2 169	1 878
43730800	Prevoyance etam	183	394
43740000	Assedic	2 545	2 836
43782000	Formation continue	5 444	5 358
43785000	Taxe apprent. a payer	2 281	1 939
43860000	Autres charges a payer	35 834	32 045
44551000	Tva a decaisser		16 844
44571000	Tva collectee 19.6%	51 247	43 589
44860000	Etat autres ch. a payer		27 896
Dettes fiscales et sociales		**213 496,00**	**240 216,00**
46800000	Coll. deplacemt & depens		193
Autres dettes			**193,00**
48700000	Prod.constates d'avance	1 703	
48700001	Pca subvention		113 000
48700002	Pca contrats industriels		1 500
Produits constatés d'avance		**1 703,00**	**114 500,00**
TOTAL IV		**678 851,00**	**804 259,00**
TOTAL PASSIF		**1 259 705,00**	**1 449 826,00**

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	874 588	986 087
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	874 588	986 087
Production stockée (b)	23 202	888
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	472 000	452 481
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	17 763	24 062
Cotisations	2 757	
Autres produits (hors cotisations)		2 429
TOTAL I	**1 390 312**	**1 465 949**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c)		
Variation de stock (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variation de stock (d)		
Autres achats et charges externes	530 895	601 405
Impôts, taxes et versements assimilés	49 848	44 124
Salaires et traitements	545 734	537 476
Charges sociales	229 785	223 842
Dotations aux amortissements, provisions et engagements:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e)	115 971	103 112
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		2 531
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges	10 055	10 969
TOTAL II	**1 482 291**	**1 523 461**
1.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	**- 91 979**	**- 57 512**
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	488	371
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 120	1 540
TOTAL V	**2 609**	**1 911**

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	7 644	7 019
Différences négatives de change	192	352
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	**7 836**	**7 371**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**- 5 226**	**- 5 459**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**- 97 206**	**- 62 972**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 015	
Sur opérations en capital	55 469	63 322
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	**60 485**	**63 322**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 334	1 703
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	**1 334**	**1 703**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**59 150**	**61 619**
Impôts sur les bénéfices (IX)	4 350	1 111
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	**1 453 407**	**1 531 183**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	**1 495 812**	**1 533 648**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 42 405**	**- 2 464**
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
(c) Y compris droits de douane
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir

Produits d'exploitation		du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
70400000	Contrats industriels	441 829	507 735
70401000	Contrats publics	92 183	83 992
70402000	Contrats formations	19 980	34 859
70490000	Contrats industr. non tax	216 955	312 040
70491000	Contrats public non tax	94 629	42 009
70492000	Contrats formation exo	9 010	5 450
Production vendue (biens et services)		**874 588**	**986 087**
Montant net du chiffre d'affaires		**874 588**	**986 087**
71341000	Variation etude en cours	23 202	888
Production stockée		**23 202**	**888**
74090000	Subv expl non tax.	472 000	452 481
Subventions d'exploitation		**472 000**	**452 481**
79100000	Transf.charges exploit.	7 270	10 279
79100100	Transf.de charges non tax	10 492	13 783
Reprises sur provisions, amort. et transfert de charges		**17 763**	**24 062**
75600000	Cotisation taxable	2 257	
75690000	Cotisation non taxable	500	
Cotisations		**2 757**	
75400000	Cotisation taxable		1 839
75490000	Cotisation non taxable		391
75800000	Prod.div.gestion courante	0	199
Autres produits (hors cotisations)			**2 429**
TOTAL I		**1 390 312**	**1 465 949**

Charges d'exploitation		du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
60500000	Achat materiel equipt	78 281	89 994
60610000	Fourn. non stockables	34 063	31 936
60620000	Matieres et fournitures	68 817	60 903
60630000	Fourn.entret.&petit equip	2 821	3 799
60640000	Fourn. administratives	8 840	9 030
60640100	Photocopies - repro	3 955	2 789
60680000	Autres matieres et four	5 998	11 399
61100000	Sous-traitance generale	48 926	126 992
61350000	Locations mobilieres	20 893	17 392
61520000	Entretien immobilier	14 248	14 241
61550000	Entretien mobilier	22 352	22 685
61560000	Maintenance	28 380	14 544
61610000	Assurances	12 687	24 354
61620000	Assurance sur prêt	2 224	1 945
61810000	Documentation generale	1 288	1 507
61850000	Frais colloque seminaire	9 349	5 379
62100000	Personnel ext. entr.	1 012	10 028
62110100	Autres services exterieurs	10 900	
62260000	Honoraires		(167)
62261000	Honoraires gestion	7 968	7 168
62280000	Frais de formation	3 365	360
62310000	Annonces et insertions	315	1 123
62330000	Foires et expositions	6 820	2 176
62360000	Catalogues et imprimes	2 445	2 232
62380000	Divers (dons-promo-pourb)	3 601	3 594
62410000	Transports s/achats	1 060	1 025
62420000	Transports s/ventes	4 616	6 016
62510000	Voyages et deplacements	70 427	59 517
62550000	Frais de demenagement		17 354
62560000	Frais de rest et herbergement	26 018	24 088
62610000	Affranchissement timbres	6 718	7 358
62620000	Telephone	16 201	15 739
62780000	Services bancaires	2 009	2 272
62810000	Cotisations	4 284	2 618
Autres achats et charges externes		**530 895**	**601 405**
63310000	Versement de transport	9 076	8 930
63330000	Formation continue	5 444	5 358
63350000	Taxe apprentissage	2 281	1 939
63511000	Taxe professionnelle	31 046	27 896
63585000	Impot forfaitaire annuel	2 000	
Impôts, taxes et versements assimilés		**49 848**	**44 124**
64110000	Salaires appointements	518 543	510 325
64120000	Conges payes	5 441	12 377
64130000	Primes et gratifications	6 100	
64140100	Indem stage etudiants	15 649	14 774

Salaires et traitements		**545 734**	**537 476**
64510000	Urssaf	140 320	133 447
64520000	Mutuelle	3 143	3 075
64530300	Arege salarie	38 552	37 700
64530600	Prev cadres	6 028	5 559
64530800	Prev etam	778	876
64540000	Assedic	21 975	22 324
64580000	Charges sociales s/autres	3 788	5 270
64710000	Tickets restaurant	14 040	14 432
64750000	Medecine du travail	1 157	1 155
Charges sociales		**229 785**	**223 842**
68111000	Dot.amort.immo.incorp.	115 971	3 168
68112000	Dot.amort.immo.corpor.		99 944
Dotations aux amort sur immobilisations		**115 971**	**103 112**
68174000	Dot.prov.depre.creances		2 531
Dotations aux provisions sur immobilisations			**2 531**
65100000	Redevances	9 955	10 718
65800000	Charges div.gest.courante	99	251
Autres charges		**10 055**	**10 969**
TOTAL II		**1 482 291**	**1 523 461**
1.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		**(91 979)**	**(57 512)**

Produits financiers		du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
76600000	Gains de change	488	371
Différences positives de change		**488**	**371**
76700000	Produit s/cess.val.placem	2 120	1 540
Produits nets sur cessions de VMP		**2 120**	**1 540**
TOTAL V		**2 609**	**1 911**

Charges financières		du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
66160000	Interets bancaires &s/esc	7 644	7 019
Intérêts et charges assimilés		**7 644**	**7 019**
66600000	Pertes de change	192	352
Différences négatives de change		**192**	**352**
TOTAL V		**7 836**	**7 371**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		**(5 226)**	**(5 459)**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		**(97 206)**	**(62 972)**

Produits exceptionnels		du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
77180000	Autres prod.excep.gestion	5 015	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**5 015**	
77700000	Quote-part subvent.invest	54 308	50 347
77520000	Prod.cession.immo.corp.	1 160	12 975
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**55 469**	**63 322**
TOTAL VII		**60 485**	**63 322**

Charges exceptionnelles		du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
67520000	Val.compta.immo. cedee	1 334	1 703
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		**1 334**	**1 703**
TOTAL VIII		**1 334**	**1 703**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**59 150**	**61 619**
69700000	Imp.forfait.annuelle.soc.	4 350	1 111
Impôts sur les bénéfices		**4 350**	**1 111**
TOTAL DES PRODUITS		**1 453 407**	**1 531 183**
TOTAL DES CHARGES		**1 495 812**	**1 533 648**
EXCEDENT OU DEFICIT		**(42 405)**	**(2 464)**

ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS
31/12/2006

AERIAL
Parc d'Innovation - Rue Laurent FRIES
BP 40443
67412 ILLKIRCH Cedex
SIRET : 402 668 883 00018
APE :731Z

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association sont préparés conformément aux dispositions du Plan comptable général, fixées par la Loi du 30 avril 1983 et le Décret d'application du 29 novembre 1983 et conformément à l'avis du Conseil national de la comptabilité relatif au Plan comptable des associations.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties de la manière suivante :
- Logiciel : 5 ans en linéaire
- Installations et aménagements : 10/20 ans en linéaire
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 5 ans en linéaire
- Matériels de bureau et informatique : 5 ans en linéaire

En cas de changements de méthode, ceux-ci ont été établis en conformité avec :
- le PCG 1999 règlement CRC N° 99-03
Modifié et complété par, entre autres, les règlements comptables 2000-06 et 2003-07 pour les passifs et 2002-10, 2004-06 sur les amortissements et les actifs.

L'acquisition de la plus grande part de ces immobilisations est financée par une subvention d'investissement de la Région Alsace. Cette subvention est virée au compte de résultat au même rythme que les immobilisations.

Le patrimoine dévolu par l'Association IREPA, suite à sa dissolution, pour un montant brut de 5.071.129 F (valeur nette au 31/05/97 : 89.935,19 F) est devenu la propriété de l'Association AERIAL le 31/05/97.

IMMOBILISATIONS

				au	31/12/2006	
		Val brute des immo. au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions	Val brute des immo. à la fin de l'exercice
			Réévaluation	Acquis. créat.	Par virements poste à poste	Par cessions, mis HS	
Frais d'établissement, rech et dévelop.	TOTAL 1	0					
Licences logiciels		20 223		1 665			21 888
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2	20 223					21 888
Terrains							
Construction sur sol propre							
Construction sur sol autrui							
Install. générales , agenc. et aménag. construct.		31 576		1 792			33 368
Install. Tech. matériel et outillage industriels		537 695		287 336		1 547	823 484
Install. générales , agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bur. et informatique, mobilier		110 849		1 908			112 757
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours		238 603			233 903		4 700
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles	TOTAL 3	887 147					974 309
Participations évaluées par mise en équival.							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières							
Immobilisations financières	TOTAL 4	0					0
Total général	(1 + 2 + 3 + 4)	907 370		292 701	233 903	1 547	996 197

AMORTISSEMENTS

						au 31/12/2006	
		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotation de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	Dotation aux amortissements	
						Linéaires	Dégressifs
Frais d'établissement, rech et dévelop.	**TOTAL 1**						
Licences logiciels		11 459	3 306		14 765	3 306	
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL 2**	**11 459**	**3 306**	**0**	**14 765**	**3 306**	
Terrains							
Construction sur sol propre							
Construction sur sol autrui							
Install. générales , agenc. et aménag. construct.		1 965	2 008		3 973	2 008	
Install. Tech. matériel et outillage industriels		250 192	92 144	213	342 123	92 144	
Install. générales , agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bur. et informatique, mobilier		52 609	18 512		71 121	18 512	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles	**TOTAL 3**	**302 801**	**112 664**	**213**	**417 217**	**112 664**	
Total général	**(1 + 2 + 3)**	**314 260**	**115 970**	**213**	**431 982**	**115 970**	

PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotation de l'exercice	au 31/12/2006 Diminutions Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	**TOTAL 1**				
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations simil.					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immo.					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fisc./congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques et charges	**TOTAL 2**				
Provision pour dépréciat°/immo incorp.					
Provision pour dépréciat°/immo corp.					
Provision pour dépréciat°/titres mis en équiv.					
Provision pour dépréciat°/titres de particip.					
Provision pour dépréciat°/autres immo fin.					
Provision pour dépréciat°/stocks et encours					
Provision pour dépréciat°/comptes clients		7 126			7 126
Autres provisions pour dépréciations					
Provisions pour dépréciation	**TOTAL 3**	**7 126**	**0**	**0**	**7 126**
Total général	**(1 + 2 + 3)**	**7 126**	**0**	**0**	**7 126**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	au 31/12/2006 à 1 an au plus	à plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immo financières			
Créances de l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	8 027		8 027
Autres créances	436 990	436 990	
Fournisseurs - Avances versées			
Personnel et comptes rattachés		0	
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	2 120	2 120	
Impôts sur les bénéfices	472	472	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 352	11 352	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat subvention à recevoir	82 200	82 200	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	54 557	54 557	
Total	**595 718**	**587 691**	**8 027**

DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus de 1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convert.				
Empr. auprés établ. crédit à 2 ans max				
Empr. auprés établ. crédit à plus de 2 ans	186 235	33 002	143 519	9 714
Empr. dettes financ. divers- compte courant	64 000		64 000	
Avance sur commande client				
Fournisseurs et comptes rattachés	160 733	160 733		
Personnel et comptes rattachés	78 431	78 431		
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	83 817	83 817		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	51 247	51 247		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat subvention à reverser				
Dette/ immobil et comptes rattachés				
Groupes et associés	52 682	52 682		
Autres dettes				
Dettes représ. titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 703	1 703		
Total	**678 848**	**461 615**	**207 519**	**9 714**

ANNEXE : AERIAL 31/12/2006

VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN-COURS

		au 31/12/2006			
		A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	VARIATION DES STOCKS	
				Augmentation	Diminution
Marchandises					
Stocks revendus en l'état					
Marchandises					
Approvisionnement					
Stocks approvisionnement					
Matières premières					
Autre approvisionnement					
	TOTAL 1				
Production					
Produits intermédiaires					
Produits finis					
Produits résiduels					
	TOTAL 2				
Production en-cours					
Produits					
Travaux					
Etudes		54 579	31 377		-23 202
Prestations de services					
	TOTAL 3	**54 579**	**31 377**		**-23 202**
Production stockée (déstockage de production) 2 + 3					**-23 202**

COMPTES DE REGULARISATION

	au	31/12/2006		
CHARGES	**Charges à payer**			**Charges Constatées d'avance**
1. dettes fournisseurs et comptes rattachés				
SDEA	283		stocks dosimétrie	23 698
Gaz de France	1 409		stocks microbiologie	9 401
Gaz de France	46		stocks biochimie	2 362
Air Products	72		fournitures administratives	2 786
Excelice	179		Documentation	379
Ifip	6 819		Autres fournitures	8 239
Critt Matériaux	1 011		Deplacements - voyages	2 055
Air products	211		Frais postaux	611
Draber Neff	261		Cotisations	863
Ecrin	100		Redevances	
ABCD Consultants	4 784		Maintenance	2 869
MGA Consulting	976		Telecommunications	80
MGA Consulting	753		Catalogues et imprimés	
France Télécom	19		Formations	344
BPRES	191		Analyse sensorielle	151
BPRES	104		Locations mobilières	720
BPRES	20			
AST	76			
ACTIA contrats publics	6 442			
	23 756			
2. dettes fiscales et sociales				
congés payés et charges s/ congés	114 066			
Etat / Autres charges à payer				
	114 066			**54 558**
Total	**137 822**	**Total**		**54 558**

ANNEXE : AERIAL 31/12/2006

COMPTES DE REGULARISATION

PRODUITS			Produits Constatés d'avance
		Certipaq	1 703
Total	0	Total	1 703

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

		au	31/12/2006
CHARGES		**PRODUITS**	
Valeur nette comptable éléments actif cédés	**1 334**	Subv. d'investissement virée au compte de résultat	54 309
		Produits cession éléments actif	1 161
		Produits exceptionnels	5 016
	1 334		**60 486**

PERSONNEL - REMUNERATIONS

Tableau des personnes les mieux rémunérées

NOMS, PRENOMS ET FONCTIONS	ADRESSE COMPLETE	REMUNERATION BRUTE ANNUELLE EN €
STRASSER Alain - Directeur - Cadre dirigeant	63 Grande Rue - 67000 STRASBOURG	60 560
KUNTZ Florent - Chef de Projet	26 Rue de la Souffel - 67450 LAMPERTHEIM	44 440
DESMONTS Marie Hélène - Chef de Projet	63 Grand Rue - 67000 STRASBOURG	42 901

ANNEXE : AERIAL 31/12/2006

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065
(2007)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012006 et clos le 31122006

Régime simplifié d'imposition ☐
ou réel normal ☒
(cocher la case correspondante)

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration :
S.I.E. ILLKIRCH
13 Cours de l'Illiade
67407 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire :
ASS AERIAL
Rue Laurent Fries
Parc d'Innovation
67400 ILLKIRCH

651	308001	40266888300026	731Z
Insp.,IFU	N° dossier	N° Siret	Code APE

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CENTRE DE RESSOURCES TECHNIQUES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 03 88 19 15 15

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.page 4)

1 Résultat fiscal ❶ — Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % | Bénéfice imposable au taux de 15 % | DÉFICIT (report de la lignes XO de 2058-A ou 372 du 2033-B) : 38 073

2 Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % ❷

2*bis* Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 ou 593 du tableau n° 2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre1 ❷ *bis*)

2*ter* Plus-values imposables au taux de 16,5 % ❷ *ter*

2*quater* Plus-values imposables aux taux de 8% (ou 0% pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2007) (article 219a *quinquies* du CGI) ❷ *quater*

2*quinquies* Plus-values exonérées (article 238 *quindecies* du CGI) ❷ *quinquies*

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 *quater*

entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐ — créées en Corse, art. 208 *sexies* ☐ — sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C du CGI) ☐ — zone franche Corse art. 44 *decies* ☐
entreprises nouvelles art. 44 *septies* ☐ — créées en Corse, art 208 *quater* A ☐ — zones franches urbaines art. 44 *octies ou* 44 *octies A* ☐ — autres dispositifs ❸ *bis* ☐

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A) ☐
pôle de compétitivité (art.44 *undecies*) ☐

bénéfice ou déficit exonéré ❸ (indiquer + ou – selon le cas) — plus-values à long terme imposables aux taux de 15 % ou 8%

D IMPUTATIONS (cf.page 4)

Les crédits d'impôts indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. **Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. **Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

3. **Crédits d'impôt et imputations**

en faveur de la recherche		en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise		❹ prélèvement exceptionnel		❺ *bis* crédit d'impôt pour investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		crédit d'impôt famille		❺ *ter* réduction d'impôt en faveur du mécénat		❺ autres imputations	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.page 4)

recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

– du comptable et/ou du conseil I *

MGA CONSULTING 11 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM 03 90 22 26 66 03 90 22 26 69

n° d'agrément du CGA

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables **

* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).
** Lorsque l'adhérent d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : nom de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise-comptable, n° SIRET du cabinet.

À ILLKIRCH, le 24042007
Signature et qualité du déclarant

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis
(2007)

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice : ASS AERIAL 31122006

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts ⑥	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⑦		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⑧ **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⑨		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis ⑩		total (a à h)	

- NEANT

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

TABLEAU 2065 G

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

D.G.I. N° 2065 Ter
(2007)

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice : ASS AERIAL 31122006

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2006,** montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A ou rubrique 7 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	518 544
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A *bis*).

bénéfice ou déficit (indiquer + ou − selon le cas)

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %

- Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 8 % (0 % pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007)

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et nos d'identification de la société mère.

n° SIRET

L MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (arti. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)	Taux de 8 % (arti. 219 I a *quinquies* du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8 %, puis 0 %, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.

Cegid Group

(1) **BILAN – ACTIF**

D.G.I. N° 2050 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Rue Laurent Fries Parc d'Innovation 67400 ILLKIRCH — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40266888300026 — Code APE 731Z — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122006 Net 3	N-1 31122005 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 888	AG	14 765	7 123	8 764
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	33 368	AQ	3 973	29 394	29 610
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	823 482	AS	342 122	481 360	287 503
		Autres immobilisations corporelles	AT	112 757	AU	71 121	41 636	58 240
		Immobilisations en cours	AV	4 700	AW		4 700	238 603
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	996 198	BK	431 982	564 215	622 722
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	54 579	BQ		54 579	31 377
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	610	BW		610	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	445 017	BY	7 126	437 891	308 242
		Autres créances (3)	BZ	96 145	CA		96 145	167 218
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			239 179
		Disponibilités	CF	51 705	CG		51 705	29 803
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	54 557	CI		54 557	51 283
		TOTAL (III)	CJ	702 616	CK	7 126	695 489	827 104
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 698 814	1A	439 109	1 259 705	1 449 826

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 8 027

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

D.G.I. N° 2051 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	13 710	13 710
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	229 877	232 342
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(42 405)	(2 464)
	Subventions d'investissement	DJ	379 670	401 979
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	580 853	645 567
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	186 235	217 692
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	116 682	64 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	160 733	167 656
	Dettes fiscales et sociales	DY	213 496	240 216
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		193
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 703	114 500
	TOTAL (IV)	EC	678 851	804 259
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 259 705	1 449 826

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	461 618	554 421
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** D.G.I. N° 2052 7 (2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL Néant ☐ *

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

			Exercice N						Exercice (N − 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	553 992	FH	320 595	FI	874 588		986 087
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	553 992	FK	320 595	FL	874 588		986 087
	Production stockée*					FM	23 202		888
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	472 000		452 481
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	17 763		24 062
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 758		2 429
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 390 312		1 465 949
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	530 895		601 405
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	49 848		44 124
	Salaires et traitements*					FY	545 734		537 476
	Charges sociales (10)					FZ	229 785		223 842
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements*					GA	115 971		103 112
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			2 531
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	10 055		10 969
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 482 291		1 523 461
1 − RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)						GG	(91 979)		(57 512)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	488		371
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	2 120		1 540
	Total des produits financiers (V)					GP	2 609		1 911
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 644		7 019
	Différences négatives de change					GS	192		352
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	7 836		7 371
2 − RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)						GV	(5 226)		(5 459)
3 − RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)						GW	(97 206)		(62 972)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

D.G.I. N° 2053 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 015	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	55 469	63 322
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	60 485	63 322
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 334	1 703
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 334	1 703
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	59 150	61 619
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 350	1 111
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 453 407	1 531 183
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 495 812	1 533 648
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	(42 405)	(2 464)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 763	24 062
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 955	10 718
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle):

	Exercice N – Charges exceptionnelles	Exercice N – Produits exceptionnels
V.N.C ELEMENTS ACTIFS CEDES	1 334	
PDTS EXCEP. GESTION COURANTE		5 015
PDTS CESSION ELEMENTS ACTIFS		1 160
SUBV. VIREES AU CPTE RESULTAT		54 308

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N – Charges antérieures	Exercice N – Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS**

D.G.I. N° 2054 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ / KB / KC			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD / KE / KF	20 222		1 665
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI			
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ / KK / KL			
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM / KN / KO			
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP / KQ / KR	31 576		1 792
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS / KT / KU	537 694		287 336
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV / KW / KX			
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY / KZ / LA			
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB / LC / LD	110 849		1 908
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ	238 603		
	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
	TOTAL III	LN / LO / LP	918 723		291 037
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
	Autres participations	8U / 8V / 8W			
	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S			
	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V			
	TOTAL IV	LQ / LR / LS			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	938 946		292 702

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CØ / DØ / D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		LV / LW		21 888	1X
CORPORELLES	Terrains		LX / LY / LZ			
	Constructions — Sur sol propre		MA / MB / MC			
	Constructions — Sur sol d'autrui		MD / ME / MF			
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		MG / MH / MI		33 368	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		MJ / MK / ML	1 547	823 482	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		MM / MN / MO			
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		MP / MQ / MR			
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS / MT / MU		112 757	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		MV / MW / MX			
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ / NA / NB		4 700	
	Avances et acomptes	NC	ND / NE / NF			
	TOTAL III		NG / NH / NI	1 547	974 309	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		ØU / M7 / ØW			
	Autres participations		ØX / ØY / ØZ			
	Autres titres immobilisés		2B / 2C / 2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		2E / 2F / 2G			
	TOTAL IV		NJ / NK / 2H			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØK / ØL / ØM	1 547	996 198	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5 bis)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.I. N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31122006

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 − col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 − col. 2) − col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... −

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS**

D.G.I. N° 2055 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		PB		PC		PD	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	11 458	PF	3 306	PG		PH	14 765
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 965	PW	2 008	PX		PY	3 973
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	250 190	QA	92 144	QB	213	QC	342 122
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 608	QM	18 512	QN		QO	71 121
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	304 765	QV	112 665	QW	213	QX	417 217
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	316 223	ØP	115 971	ØQ	213	ØR	431 982

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Total général (I+II+III)	X9		Y1		Y2		Y3		Y4		Y5		Y6	

Total général non ventilé (X9 + Y1 + Y2)	Y7		Total général non ventilé (Y3 + Y4 + Y5)	Y8		Total général non ventilé (Y7 − Y8)	Y9	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		BI	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

D.G.I. N° 2056 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5L		5M		5N		5P		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	7 126	6U		6V		6W	7 126	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	7 126	TY		TZ		UA	7 126	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7 126	UB		UC		UD	7 126	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE		UF				
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 °du C.G.I	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

D.G.I. N° 2057 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	8 027				8 027
	Autres créances clients	UX	436 990		436 990		
	Créance représentative de titres prêtés * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UQ)	UU					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 120		2 120		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	472		472		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 352		11 352		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	82 200		82 200		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	54 557		54 557		
	TOTAUX	VT	595 720	VU	587 693	VV	8 027
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	186 235	33 002	143 519	9 714
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	64 000		64 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	160 733	160 733		
Personnel et comptes rattachés		8C	78 431	78 431		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	83 817	83 817		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	51 247	51 247		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	52 682	52 682		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L	1 703	1 703		
TOTAUX		VY	678 851	VZ 461 618	207 519	9 714

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK 31 389

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL 52 682

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

D.G.I N° 2058-A 7 (2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122006

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) — de l'exploitant ou des associés	WB	
	de son conjoint ____ moins part déductible* ____ à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WF	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WI	
	Amendes et pénalités (nature : .....)	WJ	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (cf nouveautés page 10 de la notice 2032)	WK	4 350
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL ____ Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI L7 ____	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 %, 8 % ou 0 %	WM	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme	WN	
	— Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3°et 212 du C.G.I.) SU ____ Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW ____ Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro M8 ____)	WQ	
	TOTAL I	WR	4 350

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	42 405
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*	WV	
	— imposées au taux de 8 % (0 % pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007)	L8	
	— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
	— imputées sur les déficits antérieurs	XB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.	ZY	
	Majoration d'amortissement*	XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*) K9 ____ Entreprises nouvelles 44 *sexies* L2 ____ Entreprises créées en Corse (art. 208 *quater* A) L3 ____	XF	
	Entreprises créées en Corse (art. 208 *sexies*) L4 ____ Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A) L5 ____ Pôle de compétitivité (art. 44 *undecies*) L6 ____		
	Sociétés investissements Immobiliers cotées (art. 208C) K3 ____ Zone franche Corse (art. 44 *decies*) ØT ____ Zone franche urbaine (art. 44 *octies* ou 44 *octies* A) ØV ____		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XS	17
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) ZI ____)	XG	
	TOTAL II	XH	42 423

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)	XJ	38 073
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 38 073

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

D.G.I N° 2058-B 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	4 587
Déficits imputés	K5	
Déficits reportables	K6	4 587
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	38 073
Total des déficits restant à reporter	YK	42 660

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case comprend le total des lignes YK et YM du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Cegid Group

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D.G.I N° 2058-C 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL — Néant ☐ *

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	232 342
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(2 464)
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE	
	TOTAL I	ØF	229 877
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
	– Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZC	
	– Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	229 877
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	229 877

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT	127 207	216 987
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	20 893	17 392
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	11 912	10 028
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	11 334	7 361
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	– Autres comptes	ST	359 548	349 636
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	530 895	601 405
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *	YW	31 046	27 896
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	18 802	16 228
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	49 848	44 124
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	110 645	122 811
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	81 641	94 991
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2006) *	ØB	518 544	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		

REGIME DE GROUPE *						
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		plus-values à 15%, 8% ou 0%*	JB		Imputations JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		plus-values à 15%, 8% ou 0%*	JE		Imputations JF
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.	JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH	N° SIRET de la société mère JJ	

– numéro du centre de gestion agréé *	XP			
– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)	YP	16		16
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%		%
– Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1	ZR	☐		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS–VALUES**

D.G.I.N° 2059–A 7

(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	MAT. INDUSTRIEL	1 547		213		1 334
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B – DÉTERMINATION DES PLUS–VALUES ET MOINS–VALUES RÉALISÉES

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①) ⑦	Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥) ⑧	Prix de vente* ⑨	Montant global de la plus–value ou de la moins–value ⑩	Qualification fiscale des plus et moins–values réalisées* COURT TERME ⑪	LONG TERME ⑫
I. Immobilisations*	1	MAT. INDUSTRIEL	1 334	1 160	(173)	(173)	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II – Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+	
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+	
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+	
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+	
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans		+
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		+
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme		–
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *		+
		Cadre A : plus ou moins–value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑪)	(173)	
		Cadre B : plus ou moins–value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)	**(A)**	**(B)**

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, les sociétés qui réalisent des plus ou moins–values à long terme doivent joindre à leur déclaration le détail des ventilations entre les plus ou moins–values relevant du taux de 15 % et celle relevant du taux à 8 % (0 % pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

D.G.I.N° 2059-B 7 (2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL — Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1				
	sur 3 ans au titre de N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

D.G.I N° 2059-C 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL

Néant X *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 8 %, puis 0 % (1) ① ou 16 % ② .	
	Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long terme en application des a *quater* et a *sexies*-0 du 1 de l'article 219 du CGI ① .	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables aux taux de 15 % ou 8% ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter ⑦
		À 19 % ou à 15 % (1) ②	À 8 % (2) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a *quater* et a *sexies*-0 du CGI) (3) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) En cas d'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2006, la société doit procéder à la ventilation des moins-values à long terme entre celles qui relèvent du taux de 15 % et celles qui relèvent du taux de 8 %. Le détail de cette ventilation doit être joint à la déclaration.
(2) Uniquement pour les exercices ouverts entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2006, moins-value à long terme relevant du taux de 8 % compte-tenu de la ventilation prévue au (1). Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007, ces moins-values à long terme ne sont plus reportables ou imputables.
(3) L'article 219 I a *sexies*-0 du CGI, admet, sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

D.G.I N° 2059–D 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10 %**	taxées à **15 %**	taxées à **18 %**	taxées à **8%**	taxées à **25 %**
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	9					
Plus–values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	14					
Prélèvements opérés – virement à la réserve ordinaire(1)	14 bis					
TOTAL (lignes 13, 14 et 14 bis)	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 – ligne 15)	16					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39–1–5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

(1) Il s'agit du virement à la réserve ordinaire réalisé dans les conditions prévues par l'article 39 de la loi n° 2004–1485 du 30 décembre 2004 de finances rectificatives pour 2004.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

D.G.I N° 2059–E 7
(2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS AERIAL — Néant * ☐

Exercice ouvert le : 01012006 et clos le : 31122006 Durée en nombre de mois : 12

I – PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	B2	
Production vendue – Biens (dont transferts de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée).	B3	
Production vendue – Services (dont transferts de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée).	B4	874 588
Production stockée	B5	23 202
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	472 000
Autres produits	B8	2 758
TOTAL A	B9	1 372 549

II – CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	510 002
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	10 055
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	520 057

III – VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A – TOTAL B	D2	852 491

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

D.G.I.N° 2059–F 7
(2007)

1/1 (1)

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122006 N° SIRET 4 0 2 6 6 8 8 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS AERIAL

ADRESSE (voie) Rue Laurent Fries Parc d'Innovation

CODE POSTAL 67400 VILLE ILLKIRCH

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

D.G.I N° 2059–G 7 (2007)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122006 N° SIRET 4 0 2 6 6 8 8 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS AERIAL

ADRESSE (voie) Rue Laurent Fries Parc d'Innovation

CODE POSTAL 67400 VILLE ILLKIRCH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2067
(2007)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASS AERIAL du 01012006

Adresse Rue Laurent Fries Parc d'Innovation 67400 ILLKIRCH au 31122006

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ⓫

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	STRASSER ALAIN - DIRECTEUR	GRAND RUE 67000 STRASBOURG
2	KUNTZ FLORENT - CHEF DE PROJET	RUE DE LA SOUFFEL 67450 LAMPERTHEIM
3	DESMONTS M-HELENNE - CHEF DE PROJET	GRAND RUE 67000 STRASBOURG
4	WERNER DALAL - CHEF DE PROJET	RUE SCHWEIGHAUSER 67000 STRASBOURG
5	STAHL VALERIE - CHEF DE PROJET	RUE DE MONSWILLER 67200 STRASBOURG
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⓰)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⓱)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⓲)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	60 560				60 560				60 560
2	44 440				44 440				44 440
3	42 901				42 901				42 901
4	41 998				41 998				41 998
5	41 810				41 810				41 810
6									
7									
8									
9									
10									
**	231 709				231 709				231 709

** **TOTAUX**

B – AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	26 018
Total	26 018

C – ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⓫) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⓽	
– de l'exercice ..... (total col. 9 + total col. 10) ⓾	257 727	– de l'exercice ..... ⓾	(38 073)
– de l'exercice précédent ⓾	256 999	– de l'exercice précédent ⓾	(1 379)

Nom et qualité du signataire

À ILLKIRCH , le 24042007

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Détail des produits à recevoir

	31/12/2006	31/12/2005
Autres créances		
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR		485
Total		**485**
TOTAL GENERAL		**485**

Détail des charges à payer

		31/12/2006	31/12/2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C		398	466
	Total	**398**	**466**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
FNP CECALAIT			441
FNP AIR PRODUCTS LOCATION		282	287
FNP ULP PHOTOCOPIES		179	
FNP ASSURANCES		260	6 602
FNP HONORAIRES ABCD			4 784
FNP HONORAIRES MGA		1 729	2 109
FNP FRAIS BANCAIRES		123	116
FNP COTISATION ACTIA		6 441	6 559
FNP FOURNITURES			93
FNP TELECOMMUNICATIONS		18	
FNP CRITT MATERIAUX		1 010	
FNP COTISATIONS		75	144
FNP EAU		283	46
FNP HONORAIRES AUTRES		4 884	
FNP GAZ		1 454	1 004
FNP ENTRETIEN REPARATIONS			1 846
FNP MAINTENANCE			320
PERSONNEL EXTERIEUR		6 818	
FOURNIS.INTERETS COURUS		191	
	Total	**23 754**	**24 358**
Dettes fiscales et sociales			
CONGES A PAYER		78 231	72 790
AUTRES CHARGES A PAYER		35 834	32 045
ETAT AUTRES CH. A PAYER			27 896
	Total	**114 066**	**132 732**
	TOTAL GENERAL	**138 219**	**157 556**

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2006	31/12/2005
PROD.CONSTATES D'AVANCE	1 703	
PCA SUBVENTION		113 000
PCA CONTRATS INDUSTRIELS		1 500
TOTAL GENERAL	**1 703**	**114 500**

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2006	31/12/2005
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	6 309	
CCA STOCK DOSIMETRIE	23 697	15 882
CCA STOCK MICROBIOLOGIE	9 400	12 486
CCA FOURNITURES BUREAU	2 656	4 360
CCA AUTRES FOURNITURES	4 238	638
CCA FRAIS POSTAUX	611	402
CCA COTISATIONS	609	2 261
CCA FORMATIONS	343	1 525
CCA MAINTENANCE	3 247	1 611
CCA TELECOMMUNICATION	79	167
CCA CATALOGUES & IMPRIMES		6 023
CCA ANALYSE SENSORIELLE	150	813
CCA BIOCHIMIE	2 362	4 850
LOCATIONS MOBILIERES	720	260
STOCK CADEAU ENTREPRISE	130	
TOTAL GENERAL	**54 557**	**51 283**

Olivier AMBLARD

EXPERT COMPTABLE - Inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables à Strasbourg

COMMISSAIRE AUX COMPTES - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes du Ressort de la Cour d'Appel de Colmar

Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie

AERIAL

Rue Laurent Fries
BP 40443
67412 ILLKIRCH Cedex

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

40 rue du Tivoli - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 25 00 10 - Fax : 03 88 25 02 44
Siret : 402 026 934 00032 -A.P.E. : 741 C

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous vous explicitons les appréciations que nous avons effectuées au cours de notre mission et qui nous apparaissent importantes.

Nous avons vérifié la conformité avec les normes professionnelles applicables en France des principes et méthodes comptables suivis par l'association. Pour ce qui concerne les éléments significatifs des comptes annuels, nous avons constaté qu'ils ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles.

Nous avons en particulier vérifié la valorisation des études en cours (cf. Annexe «Variation détaillée des stocks et des en cours ») en effectuant le rapprochement avec les estimations d'avancement des études à la date de clôture de l'exercice, fournies par les responsables de dossier. Nous estimons que le principe de séparation des exercices a été correctement appliqué.

Nous avons vérifié la présentation d'ensemble des comptes annuels. Celle ci est conforme aux normes applicables en France.

Les appréciations justifiées ci-dessus s'inscrivent dans le cadre de la démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée sur ces comptes.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Strasbourg, le 21 Mai 2007

Olivier AMBLARD
Commissaire aux comptes

OLIVIER AMBLARD
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/06	31/12/05
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	21 888	14 765	7 123	8 764
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations. corporelles				
Terrains				
Constructions	33 368	3 973	29 394	29 610
Instal. techn., matériel & outil. indust.	823 482	342 122	481 360	287 503
Autres	112 757	71 121	41 636	58 240
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	4 700		4 700	238 603
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	**996 198**	**431 982**	**564 215**	**622 722**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)	54 579		54 579	31 377
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	610		610	
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	445 017	7 126	437 891	308 242
Autres	96 145		96 145	167 218
Valeurs mobilières de placement				239 179
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	51 705		51 705	29 803
Charges constatées d'avance (3)	54 557		54 557	51 283
TOTAL II	**702 616**	**7 126**	**695 489**	**827 104**
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 698 814**	**439 109**	**1 259 705**	**1 449 826**
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

OLIVIER AMBLARD
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	31/12/06	31/12/05
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 710	13 710
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau (a)	229 877	232 342
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	**- 42 405**	**- 2 464**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	379 670	401 979
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	**580 853**	**645 567**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
FONDS DEDIES		
Sur subventions fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	186 235	217 692
Emprunts et dettes financières divers (3)	116 682	64 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	160 733	167 656
Dettes fiscales et sociales	213 496	240 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		193
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 703	114 500
TOTAL IV	**678 851**	**804 259**
Ecarts de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**1 259 705**	**1 449 826**
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.
(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

OLIVIER AMBLARD
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	874 588	986 087
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	874 588	986 087
Production stockée (b)	23 202	888
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	472 000	452 481
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	17 763	24 062
Cotisations	2 757	
Autres produits (hors cotisations)		2 429
TOTAL I	**1 390 312**	**1 465 949**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c)		
Variation de stock (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variation de stock (d)		
Autres achats et charges externes	530 895	601 405
Impôts, taxes et versements assimilés	49 848	44 124
Salaires et traitements	545 734	537 476
Charges sociales	229 785	223 842
Dotations aux amortissements, provisions et engagements:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e)	115 971	103 112
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		2 531
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges	10 055	10 969
TOTAL II	**1 482 291**	**1 523 461**
1.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	**- 91 979**	**- 57 512**
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	488	371
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 120	1 540
TOTAL V	**2 609**	**1 911**

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

Compte de résultat suite

	du 01/01/06 au 31/12/06	du 01/01/05 au 31/12/05
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	7 644	7 019
Différences négatives de change	192	352
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	**7 836**	**7 371**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**- 5 226**	**- 5 459**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**- 97 206**	**- 62 972**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 015	
Sur opérations en capital	55 469	63 322
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	**60 485**	**63 322**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 334	1 703
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	**1 334**	**1 703**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**59 150**	**61 619**
Impôts sur les bénéfices (IX)	4 350	1 111
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	**1 453 407**	**1 531 183**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	**1 495 812**	**1 533 648**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 42 405**	**- 2 464**
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
(c) Y compris droits de douane
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir

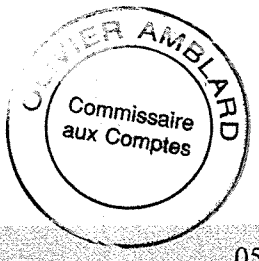

ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS
31/12/2006

AERIAL
Parc d'Innovation - Rue Laurent FRIES
BP 40443
67412 ILLKIRCH Cedex
SIRET : 402 668 883 00018
APE :731Z

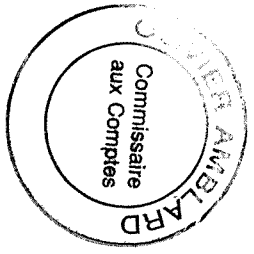

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association sont préparés conformément aux dispositions du Plan comptable général, fixées par la Loi du 30 avril 1983 et le Décret d'application du 29 novembre 1983 et conformément à l'avis du Conseil national de la comptabilité relatif au Plan comptable des associations.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties de la manière suivante :
- Logiciel : 5 ans en linéaire
- Installations et aménagements : 10/20 ans en linéaire
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 5 ans en linéaire
- Matériels de bureau et informatique : 5 ans en linéaire

En cas de changements de méthode, ceux-ci ont été établis en conformité avec :
- le PCG 1999 règlement CRC N° 99-03
Modifié et complété par, entre autres, les règlements comptables 2000-06 et 2003-07 pour les passifs et 2002-10, 2004-06 sur les amortissements et les actifs.

L'acquisition de la plus grande part de ces immobilisations est financée par une subvention d'investissement de la Région Alsace. Cette subvention est virée au compte de résultat au même rythme que les immobilisations.

Le patrimoine dévolu par l'Association IREPA, suite à sa dissolution, pour un montant brut de 5.071.129 F (valeur nette au 31/05/97 : 89.935,19 F) est devenu la propriété de l'Association AERIAL le 31/05/97.

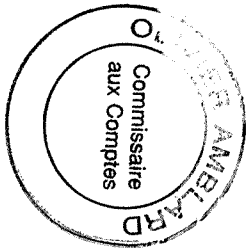

IMMOBILISATIONS

			au	31/12/2006		
		Val brute des immo. au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Val brute des immo. à la fin de l'exercice
			Réévaluation	Acquis. créat.	Par virements poste à poste	Par cessions, mis HS	
Frais d'établissement, rech et dévelop.	**TOTAL 1**	**0**					
Licences logiciels		20 223		1 665			21 888
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL 2**	**20 223**					**21 888**
Terrains							
Construction sur sol propre							
Construction sur sol autrui							
Install. générales , agenc. et aménag. construct.		31 576		1 792			33 368
Install. Tech. matériel et outillage industriels		537 695		287 336		1 547	823 484
Install. générales , agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bur. et informatique, mobilier		110 849		1 908			112 757
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours		238 603			233 903		4 700
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles	**TOTAL 3**	**887 147**					**974 309**
Participations évaluées par mise en équival.							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières							
Immobilisations financières	**TOTAL 4**	**0**					**0**
Total général	**(1 + 2 + 3 + 4)**	**907 370**		**292 701**	**233 903**	**1 547**	**996 197**

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

AMORTISSEMENTS

		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotation de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	au 31/12/2006 Dotation aux amortissements Linéaires	Dégressifs
Frais d'établissement, rech et dévelop.	**TOTAL 1**						
Licences logiciels		11 459	3 306		14 765	3 306	
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL 2**	**11 459**	**3 306**	**0**	**14 765**	**3 306**	
Terrains							
Construction sur sol propre							
Construction sur sol autrui							
Install. générales , agenc. et aménag. construct.		1 965	2 008		3 973	2 008	
Install. Tech. matériel et outillage industriels		250 192	92 144	213	342 123	92 144	
Install. générales , agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bur. et informatique, mobilier		52 609	18 512		71 121	18 512	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles	**TOTAL 3**	**302 801**	**112 664**	**213**	**417 217**	**112 664**	
Total général	**(1 + 2 + 3)**	**314 260**	**115 970**	**213**	**431 982**	**115 970**	

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

ANNEXE : AERIAL 31/12/2006

PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotation de l'exercice	au Diminutions Reprise de l'exercice	31/12/2006 Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	**TOTAL 1**				
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations simil.					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immo.					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fisc./congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques et charges	**TOTAL 2**				
Provision pour dépréciat°/immo incorp.					
Provision pour dépréciat°/immo corp.					
Provision pour dépréciat°/titres mis en équiv.					
Provision pour dépréciat°/titres de particip.					
Provision pour dépréciat°/autres immo fin.					
Provision pour dépréciat°/stocks et encours					
Provision pour dépréciat°/comptes clients		7 126			7 126
Autres provisions pour dépréciations					
Provisions pour dépréciation	**TOTAL 3**	**7 126**	**0**	**0**	**7 126**
Total général	**(1 + 2 + 3)**	**7 126**	**0**	**0**	**7 126**

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	au 31/12/2006 à 1 an au plus	à plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immo financières			
Créances de l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	8 027		8 027
Autres créances	436 990	436 990	
Fournisseurs - Avances versées			
Personnel et comptes rattachés		0	
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	2 120	2 120	
Impôts sur les bénéfices	472	472	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 352	11 352	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat subvention à recevoir	82 200	82 200	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	54 557	54 557	
Total	**595 718**	**587 691**	**8 027**

DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus de 1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convert.				
Empr. auprés établ. crédit à 2 ans max				
Empr. auprés établ. crédit à plus de 2 ans	186 235	33 002	143 519	9 714
Empr. dettes financ. divers- compte courant	64 000		64 000	
Avance sur commande client				
Fournisseurs et comptes rattachés	160 733	160 733		
Personnel et comptes rattachés	78 431	78 431		
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	83 817	83 817		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	51 247	51 247		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat subvention à reverser				
Dette/ immobil et comptes rattachés				
Groupes et associés	52 682	52 682		
Autres dettes				
Dettes représ. titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 703	1 703		
Total	**678 848**	**461 615**	**207 519**	**9 714**

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN-COURS

			au	31/12/2006
	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	VARIATION DES STOCKS	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises				
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières				
Autre approvisionnement				
TOTAL 1				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
TOTAL 2				
Production en-cours				
Produits				
Travaux				
Etudes	54 579	31 377		-23 202
Prestations de services				
TOTAL 3	**54 579**	**31 377**		**-23 202**
Production stockée (déstockage de production) 2 + 3				**-23 202**

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

COMPTES DE REGULARISATION

	au	31/12/2006

CHARGES	Charges à payer		Charges Constatées d'avance
1. dettes fournisseurs et comptes rattachés			
SDEA	283	stocks dosimétrie	23 698
Gaz de France	1 409	stocks microbiologie	9 401
Gaz de France	46	stocks biochimie	2 362
Air Products	72	fournitures administratives	2 786
Excelice	179	Documentation	379
Ifip	6 819	Autres fournitures	8 239
Critt Matériaux	1 011	Deplacements - voyages	2 055
Air products	211	Frais postaux	611
Draber Neff	261	Cotisations	863
Ecrin	100	Redevances	
ABCD Consultants	4 784	Maintenance	2 869
MGA Consulting	976	Telecommunications	80
MGA Consulting	753	Catalogues et imprimés	
France Télécom	19	Formations	344
BPRES	191	Analyse sensorielle	151
BPRES	104	Locations mobilières	720
BPRES	20		
AST	76		
ACTIA contrats publics	6 442		
	23 756		
2. dettes fiscales et sociales			
congés payés et charges s/ congés	114 066		
Etat / Autres charges à payer			
	114 066		**54 558**
Total	**137 822**	**Total**	**54 558**

OLIVIER AMBLARD Commissaire aux Comptes

COMPTES DE REGULARISATION

PRODUITS			Produits Constatés d'avance
		Certipaq	1 703
Total	0	Total	1 703

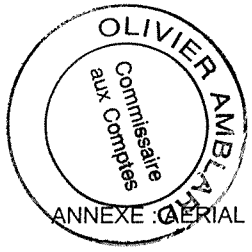

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	au	31/12/2006		
CHARGES			**PRODUITS**	
Valeur nette comptable éléments actif cédés	**1 334**		Subv. d'investissement virée au compte de résultat	54 309
			Produits cession éléments actif	1 161
			Produits exceptionnels	5 016
	1 334			**60 486**

OLIVIER AMBLARD
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : AERIAL 31/12/2006

PERSONNEL - REMUNERATIONS

Tableau des personnes les mieux rémunérées

NOMS, PRENOMS ET FONCTIONS	ADRESSE COMPLETE	REMUNERATION BRUTE ANNUELLE EN €
STRASSER Alain - Directeur - Cadre dirigeant	63 Grande Rue - 67000 STRASBOURG	60 560
KUNTZ Florent - Chef de Projet	26 Rue de la Souffel - 67450 LAMPERTHEIM	44 440
DESMONTS Marie Hélène - Chef de Projet	63 Grand Rue - 67000 STRASBOURG	42 901

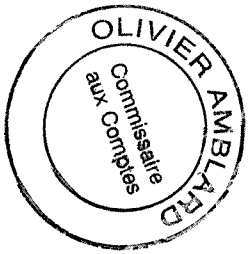

ANNEXE : AERIAL 31/12/2006